

Historique

Émergence du concept d'éducation à la citoyenneté mondiale

Extraits du document :

- Renard C. (2018), *L'éducation à la citoyenneté mondiale en Fédération Wallonie-Bruxelles : le cas des projets du programme belge fédéral Annoncer la Couleur*, mémoire de master en Intervention et Développement social, Lyon, Université Lumière Lyon 2.

« En 1948, l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que : « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. »

Dans les années 1970 et au milieu des années 1990, l'UNESCO joue un rôle vital dans le développement du concept d'éducation à la citoyenneté mondiale suite à la Conférence générale de Paris en 1974, au sujet notamment de l'éducation relative aux droits humains et aux libertés fondamentales, et suite à l'Assemblée générale de Paris en 1995, proposant un cadre d'action concernant l'éducation pour la paix, les droits humains et la démocratie.

En 1992, l'Agenda 21, lors de la conférence des Nations unies à Rio de Janeiro sur l'environnement, développe davantage l'ECM en insistant sur la priorité du développement durable (Tarozzi et Torres 2016, 5-6).

En 1997, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe écrit la Charte d'éducation à la citoyenneté mondiale pour les organes responsables des politiques scolaires en Europe. En 2002, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe propose une définition de l'ECM citée dans la Déclaration de Maastricht de l'éducation globale : « L'éducation à la citoyenneté mondiale est une éducation qui ouvre les yeux des citoyens sur les réalités du monde et les engage à participer à la réalisation d'un monde plus juste et plus équitable, un monde de droits humains pour tous.

L'éducation à la citoyenneté mondiale inclut l'éducation au développement, l'éducation aux droits humains, l'éducation au développement durable, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits, et l'éducation interculturelle, celles-ci étant les dimensions globales de l'éducation à la citoyenneté » (Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe 2008, 68).

En 2005, est mis en œuvre le Plan international pour l'éducation au service du développement durable par les Nations unies, encourageant la possibilité pour chacun-e de bénéficier d'une éducation et d'acquérir les valeurs, les comportements et les modes de vie nécessaires pour un avenir durable et une transformation positive de la société.

En 2006, le développement d'une citoyenneté respectueuse de la diversité culturelle et le renforcement de l'éducation en tant qu'important vecteur d'apprentissage de la diversité figurent comme objectifs pour l'Année européenne du dialogue culturel de 2008.

En 2008, la mondialisation est prise en compte dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies et considérée comme force positive pour l'humanité toute entière. En 2008 encore, un livre blanc sur le dialogue interculturel est édité par le Conseil de l'Europe. Celui-ci propose de construire une identité européenne, reposant sur des valeurs partagées, la diversité culturelle et le respect du patrimoine commun et de la dignité de chaque être humain.

En 2010, le Conseil de l'Europe adopte la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits humains (Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe 2008, 11-12). En 2012, l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), lancée par le secrétariat des Nations unies, a déterminé trois priorités : rendre l'école accessible à chaque enfant, améliorer la qualité de l'apprentissage et promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale. Cette dernière priorité a été avancée afin de dessiner un futur durable et meilleur grâce à l'enseignement de la paix, du respect mutuel et de l'environnement (Tarozi et Torres 2016, 2).

En 2013, une Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale s'est tenue en Corée du Sud à Séoul en septembre, sous l'égide de l'UNESCO et un Forum UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale a eu lieu en décembre en Thaïlande à Bangkok (UNESCO 2015, 13).

L'ECM s'est ainsi construite lors de discours de développement international, offrant une nouvelle perspective afin de créer un nouveau sens aux dilemmes de la citoyenneté, présents dans diverses sociétés globalisées (Tarozi et Torres 2016, 2).

Ce concept émerge principalement en Europe et en Amérique du Nord. Toutefois, ces deux continents ne partagent pas la même définition, étant donné leurs différentes traditions culturelles. »¹

¹ Renard C. (2018), *L'éducation à la citoyenneté mondiale en Fédération Wallonie-Bruxelles : le cas des projets du programme belge fédéral Annoncer la Couleur*, mémoire de master en Intervention et Développement social, Lyon, Université Lumière Lyon 2.